

Num 17/10 1900

M. le Ministre de B. A.

Par votre décision du  
du 6 C, (est n de  
B. A. n° 28966 / M)  
vous m'avez demandé  
quel destination on

peut donner à ces

~~objets~~, à ces objets,

nombre d'affiches de  
théâtre japonaises que

vous m'avez offert  
récemment, à titre d'offrande,

vous avez bien de  
voulu me faire savoir que  
le collectionneur des arts,

scientifique et industriel

qui a surtout une section  
japonaise, voudrait, pour  
complètement enlever

de Paris  
les Muses de la Cinquantaine,

i note also from  
Cecilia's collection of papers  
about it might  
Shelly.

3  
MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux-Arts.

N<sup>o</sup> 28966

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

6 Juillet 1900 180/11.



Messieurs,

On offre au gouvernement, à titre gracieux, un certain nombre d'affiches de théâtre japonaises, qui a été réunie, pendant un séjour au Japon, par M. Den Arend, agent de commerce à Londres, et dont une partie figure au musée ethnographique de Leyde. Ces affiches, peintes à la main, sont d'une dimension de un mètre sur deux.

Je vous prie, messieurs, de vouloir bien me faire savoir quelle destination on pourrait donner à ces affiches.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre,

A la commission directrice des musées de peinture et de sculpture  
de l'Etat,

(M. Van Mons, secrétaire)